

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – ORGANISATION

Réf. AR02017 **CONDUITE DE RÉUNION DE CHANTIER** MANAGEMENT ARCHITECTURAL

PUBLIC :

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser les techniques de conduite de réunion et plus particulièrement de réunions de chantier.

PRÉ- REQUIS :

Avoir de bonnes notions en construction ou en architecture.

OBJECTIFS :

La formation CONDUITE DE REUNION DE CHANTIER a pour objectif de maîtriser les techniques de conduite de réunion et plus particulièrement de réunions de chantier.

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement dans le suivi de chantier.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 11/06/20 Dernière mise à jour 11/06/20 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur la **CONDUITE DE RÉUNION DE CHANTIER** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise sur la conduite de réunion de chantier et le suivi de chantier. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

Partout en France : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

CONTENU

Principes de bases nécessaires sur la communication et le groupe

- La communication.
- Rappel de certains principes : définition, déperditions, perception et présentation, écoute, reformulation, questionnement.

Le groupe

- Les différentes phases de la vie d'un groupe, les caractéristiques et les horaires.

L'ouverture de la réunion

- C'est créer un climat : accueil et introduction.
- Annoncer les « règles de fonctionnement ».
- Présenter le plan et les objectifs de la réunion.

Le déroulement de la réunion

- Quelle méthode adopter ?
- Les séquences minutées, les synthèses partielles, la gestion des participants, le respect des horaires.

Rôle de l'animateur dans une réunion : les techniques d'animation

- Communiquer clairement les informations.
- Savoir écouter et faire parler tous les participants, canaliser les bavards.

Arbitrer : réguler le débat

- Gérer les situations conflictuelles.
- Recentrer sur les objectifs.

Faciliter les échanges

- Clarifier, « dépassionner », reformuler pour faire avancer le débat.

Les qualités du bon animateur

- Savoir gérer son trac (respiration, relaxation).
- Acquérir une fluidité verbale face à un public.
- Prendre compte les attentes exprimées.
- Maintenir l'intérêt de l'auditoire.
- Faire respecter les règles de fonctionnement par tous les participants.
- Savoir utiliser les outils, aides et supports (papier board, vidéo, rétroprojecteur, sonorisation...).

La préparation : la réussite de l'opération

- La maîtrise technique, administrative et financière des dossiers par le Maître d'Œuvre.
- Méthode d'appropriation des pièces écrites rédigées par un tiers.
- Exercice : élaboration d'une check-list des actions à exiger des entreprises.
- L'identification et la gestion des phases à risques.
- La préparation d'outils pour une communication optimale.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – ORGANISATION

Réf. AR02017 **CONDUITE DE RÉUNION DE CHANTIER**
MANAGEMENT ARCHITECTURAL

PUBLIC :

Architectes, maîtres d'œuvre, chargés de projet ou toute personne souhaitant maîtriser les techniques de conduite de réunion et plus particulièrement de réunions de chantier.

PRÉ-REQUIS :

Avoir de bonnes notions en construction ou en architecture.

OBJECTIFS :

La formation CONDUITE DE REUNION DE CHANTIER a pour objectif de maîtriser les techniques de conduite de réunion et plus particulièrement de réunions de chantier.

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS

PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement dans le suivi de chantier.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 11/06/20 Dernière mise à jour 11/06/20 Version : 1

SUITE CONTENU

Quelques règles de base

Les devoirs de la maîtrise d'œuvre

Ses obligations légales

Ses responsabilités

La procédure légale de gestion de la défaillance de l'entrepreneur

Les risques encourus et quelques jurisprudences

Le suivi de la réalisation des travaux

- L'organisation du suivi des travaux
- La préparation du déroulement de la première réunion de chantier plénière.
- Exercice : les points d'arrêt incontournables pour la maîtrise d'œuvre en vue d'éviter ou de limiter sa mise en cause en cas de litige ou de sinistre. La préparation indispensable des réunions hebdomadaires.
- L'organisation des rendez-vous de chantier hebdomadaires.
- Un « devoir d'exemplarité », l'organisation, le positionnement et le rôle de la visite de chantier, la trame du compte rendu, les annexes du compte rendu.
- Importance et méthode de suivi des effectifs.
- Le suivi de l'hygiène et de la sécurité.
- La gestion du travail clandestin et du travail illégal.
- Une méthode de gestion de la qualité.
- La mission OPC : présentation des différentes phases.
- Le planning d'exécution détaillé gros-œuvre : le niveau de détail à obtenir de l'entreprise.
- L'importance de la fin du gros-œuvre.
- L'établissement du planning détaillé TCE.
- Travaux modificatifs : différence entre ordre de service et avenant.
- La gestion des travaux non conformes au CCTP.
- Une recette pour une vérification rapide des situations de travaux mensuelles.
- Une pratique interdite en termes de vérification.
- Les différentes pénalités de retard et les conditions de leur application.
- Les maîtres d'ouvrage / maîtres d'œuvre et le compte prorata.

Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.